

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 18 mai 2026

Délibération N° DE_2026_036

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	10
Date de la convocation : 11/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit mai deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Michel PHILIP, Bernard RENOUY, Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Martine DA SILVA, Simone AUDOLI-TISON, Yannick TAIX, Elodie FIORELLA

Représentés : Guy ALBRAND représenté par Michel PHILIP

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Elodie FIORELLA est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations

Dans le cadre de leurs activités, les associations suivantes ont demandé à la commune une subvention :

- Les Aînés de Venterol-Piégut
- Les Chats de Venterol
- ASA Canal du Banchet
- Coopérative scolaire
- SPA

A l'appui de ces demandes, les associations ont adressé des dossiers à la mairie qui comportent les pièces nécessaires.

Au vu des ces demandes, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder les subventions suivantes aux associations :
 - les Aînés de Venterol-Piégut : 1 500 €
 - Les Chats de Venterol : 1 500 €

Date de transmission de l'acte: 19/05/2026

Date de réception de l'AR: 19/05/2026

004-210402343-DE_2026_036-DE

A G E D I

DE_2026_036

- Coopérative scolaire : 1 500 €
- SPA : 250 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel PHILIP
Président de séance

Elodie FIORELLA
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 19/05/2026

Date de reception de l'AR: 19/05/2026

004-210402343-DE_2026_036-DE

A G E D I

DE_2026_036